



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge tenue le mercredi 18 décembre 2024 et se déroulant dans les bureaux de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge situés au 25 L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Sont présents et formant quorum:

- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Michel Chouinard, maire de la Municipalité de Lac-Saguay et président de la RSSIVR
- M. Yves Bélanger, maire de la Municipalité de La Macaza

Sont également présents:

- M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- Mme Marilou Demers, agente administrative de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- M. Eric Côté, capitaine aux Opérations/Prévention
- M. Claude Paradis, conseiller de la Ville de Rivière-Rouge

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge est ouverte à 10 h 32.

2024-12-18/270

2 - ADOPTION ORDRE DU JOUR

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 OCTOBRE 2024;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Adoption de la fin du lien d'emploi du pompier Ghislain Dion;
6. Adoption du calendrier des séances 2025 (avec changements);
7. Levée de l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

- 2024-12-18/271 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2024**
- Il est proposé par :** M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.
- Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2024 soit adopté, comme préparé par M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.
- ADOPTÉE**
-
- 2024-12-18/272 4 - ADOPTION DES COMPTES À PAYER**
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont tous reçu la copie des relevés bancaires et Visa pour les frais payés durant les mois d'OCTOBRE et NOVEMBRE 2024;
- EN CONSÉQUENCE,**
- Il est proposé par :** M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.
- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- D'accepter la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois d' OCTOBRE et NOVEMBRE 2024.
- ADOPTÉE**
-
- 2024-12-18/273 5 - ADOPTION DE LA FIN DU LIEN D'EMPLOI DU POMPIER GHISLAIN DION**
- CONSIDÉRANT les besoins opérationnels de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge;
- CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une blessure, M. Ghislain Dion a fourni, à la demande de la Régie, un document médical de son médecin attestant de sa guérison.
- CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse du document, M. Ghislain Dion ne respecte pas les normes de la Régie concernant l'exécution des tâches de pompier de manière sécuritaire;
- EN CONSÉQUENCE,**
- Il est proposé par :** M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.
- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- De procéder à la fin du lien d'emploi avec le pompier M. Ghislain Dion, et ce, à compter du 18 décembre 2024.
- ADOPTÉE**
-
- 2024-12-18/274 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2025**
- ATTENDU que la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge souhaite déterminer les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2025 qui se tiendront aléatoirement dans les bureaux municipaux de chaque municipalité et aux dates et heures suivantes :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

- 12 février (mercredi) à 9 h 30 pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique;
- 23 avril (mercredi) à 9 h pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique;
- 18 juin (mercredi) à 9 h pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique;
- 20 août (mercredi) à 9 h pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique;
- 22 octobre (mercredi) à 9 h pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique;
- 17 décembre (mercredi) à 9 h 30 pour la séance de travail et 11 h pour la séance publique.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié sur les sites Web des municipalités membres de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge et sur la page Facebook officielle de la Régie.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Denis Lacasse

Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le calendrier des séances ordinaires 2024 du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge soit adopté.

ADOPTÉE

8 - LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par : M. Yves Bélanger

Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire soit levée et terminée à 10 h 36.

M. Michel Chouinard
PRÉSIDENT

M. Sylvain Charette
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER